

La stimulation des ovaires

1. Avant de débuter le traitement

- Vous avez reçu un schéma de traitement de votre gynécologue référant au CPMA.
- Pour avoir les médicaments :
 - o Entre 10h et 12h30 et 14h-16h30
 - o Chez les infirmières du CPMA (route B474)
 - o Avec des étiquettes demandées au guichet policlinique au 4^{ème} étage (route B 458)
 - o **Munie des papiers de remboursement de la mutuelle**

2. Le 1^{er} jour des règles

- **Téléphoner au +32/4.321.65.75 (si le 1^{er} jour tombe le week-end, téléphoner lundi) pour prévenir que vous commencez un traitement.**
- Pour commencer un traitement :
 - o Avoir rendu les conventions signées par les deux conjoints
 - o Avoir vu l'anesthésiste en vue de la ponction
 - o Avoir fait les prises de sang sérologiques (monsieur et madame)
 - o Avoir reçu ses médicaments
 - o Avoir eu toutes les informations nécessaires
 - o **Ne commencez pas un traitement si vous ne le comprenez pas**
- Pendant la stimulation :
 - o Se rendre aux RDV fixés avec l'infirmière pour les prises de sang ET les échographies ;
 - o Prendre les médicaments exactement comme indiqué sur le schéma et respecter les heures ;
 - o Poursuivre le traitement selon les indications téléphonées par l'infirmière pendant l'après-midi ;
 - o N'oubliez pas de faire le compte de ce qui vous reste comme médicaments à la maison pour en redemander lors de votre passage au CPMA en cas de besoin ;
 - o Ayez toujours un bic et un papier à portée de mains pour bien noter les instructions pour la suite de votre traitement ;
 - o Lors du déclenchement de l'ovulation, **36 heures avant la ponction** d'ovocytes : 1 pen d'Ovitrelle®, 2 ampoules de Pregnyl® 5000 ou 2 seringues de Gonapeptyl Daily® ;
 - o Suivre scrupuleusement les instructions de l'infirmière.

AC de Lamotte, infirmière en chef